G5 SAHEL



REUNION MINISTERIELLE CONJOINTE DES MINISTRES EN CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE TUTELLE DU G5 SAHEL

COMMUNIQUE FINAL

Bamako, 08 janvier 2018



- 1. La Première réunion ministérielle conjointe du G5 Sahel s'est tenue le 8 janvier 2018 à Bamako, en République du Mali, sous la présidence de S.E.M TIEMAN HUBERT COULIBALY, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres du G5 Sahel.
- 2. Etaient présents à cette Réunion :
- SEM **Alpha BARRY**, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur ;
- Monsieur **Jean Claude BOUDA**, Ministre de la Défense Nationale et anciens combattants du Burkina Faso ;
- SEM **Tiéman Hubert COULIBALY**, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Mali ;
- Monsieur Tienan COULIBALY, Ministre de la Défense et des anciens combattants du Mali;
- Monsieur Boubou CISSE, Ministre de l'Economie et des Finances du Mali;
- Monsieur Mamadou Bathia DIALLO, Ministre de la Défense Nationale de la Mauritanie;
- Monsieur El Moctar Ould DIAYE, Ministre de l'Économie et des Finances de la Mauritanie.
- SEM Ibrahim YACOUBOU, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger du Niger;
- Monsieur Kalla MOUTARI, Ministre de la Défense Nationale du Niger;
- MADAME KANE Aïchatou Boulama, Ministre du Plan du Niger;
- Général de brigade aérienne Mianro **SAMSON**, Chef d'état-major particulier adjoint du Ministre de la Défense nationale, des Anciens combattants et Victimes de Guerre du Tchad;
- Monsieur Najim El hadj MOHAMED, Secrétaire permanent du G5 Sahel.

- 3. Ont également pris part à la réunion :
 - les Chefs d'état-major généraux des Armées des Etats du G5 Sahel (CEMGA-CEMA);
 - le Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel (COMMANFOR-FC-G5S).
- 4. Les Ministres ont pris acte des relevés des conclusions de la réunion des experts préparatoire à la réunion ministérielle conjointe (Bamako, 04 au 06 janvier 2018), de la sixième réunion extraordinaire du Comité de Défense et de Sécurité format Défense (Bamako, 07 Janvier 2018) et des projets de texte soumis à leurs approbations.
- 5. Les Ministres, rappelant la nécessité de doter le G5 Sahel, au profit de la FC-G5S, d'un mécanisme de gestion financière crédible et transparent, ont procédé à l'examen et à l'adoption des projets de texte ci-après :
 - le projet de règlement organique de la FC-G5S;
 - le projet de décision portant création d'un Fonds Fiduciaire pour la FC-G5S.
- 6. Concernant le règlement organique de la FC-G5S, il définit :
- la Chaine de Commandement opérationnel de la FC-G5S : les Ministres en charge de la Défense sont intégrés à la Chaine de Commandement ;
- le Statut des troupes de la FC-G5S: Les Forces du G5 Sahel sont placées sous le contrôle opérationnel du Commandant de la Force conjointe ;
- l'administration du Budget de la FC-G5S: Désignation du Ministre en charge de la Défense du pays assurant la présidence en exercice comme Ordonnateur du budget de la Force. Le Secrétaire permanent désigné comme Ordonnateur-Délégué.
- 7. S'agissant du Fonds Fiduciaire pour la FC-G5S destiné à recevoir les contributions des donateurs, il est articulé autour d'un comité de soutien et d'un comité de contrôle ouverts aux donateurs.
- 8. A cet effet, les Ministres ont instruit le Secrétaire Permanent de :
- élaborer un projet de manuel de procédures spécifique relatif à la gestion du Fonds fiduciaire pour la FC-G5S, au plus tard le 22 janvier 2018, sous la supervision du Ministre Malien de l'Economie et des Finances.
- Ce manuel de procédures spécifique sera soumis à l'approbation des Etats.
- Inviter les partenaires qui le souhaitent à prendre part à la rédaction du manuel de procédures et aux comités de soutien et de contrôle de la FC-G5S.
- 9. Les Ministres, après délibération sur les points inscrits à l'ordre du jour, ont entériné les principales recommandations faites dans les différents relevés, notamment:

- le projet de décision portant création du Bureau Défense et Sécurité ;
- la mise en place du Groupe de soutien conformément au CONOPS et à la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies en vue d'assurer le plaidoyer politique au profit de la FC-G5S.
- 10. La réunion ministérielle conjointe remercie les partenaires qui ont déjà fait des annonces au profit de la Force Conjointe et lance un appel à la Communauté internationale pour prendre part à la Conférence Internationale sur la Sécurité et le Développement au Sahel qui se tiendra le 23 Février 2018 à Bruxelles, et à la Table Ronde de financement de la première phase du Programme d'Investissements Prioritaires 2018-2020 du G5 Sahel.
- 11. Les Ministres réitèrent leurs remerciements à la communauté internationale pour son soutien constant et lance un appel à l'ensemble des partenaires bi et multilatéraux afin qu'ils poursuivent leur appui aux initiatives en cours, notamment à la Force Conjointe du G5 Sahel.
- 12. La réunion ministérielle conjointe adresse ses félicitations aux experts pour le travail accompli.
- 13. Enfin, les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense et de tutelle du G5 Sahel adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur **IBRAHIM BOUBACAR KEITA**, Président de la République du Mali, Chef de l'Etat, Président en exercice du G5 Sahel, pour son engagement personnel, le Gouvernement et le peuple maliens pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail mises à leurs dispositions.

Fait à Bamako, le 08 janvier 2018

Pour la Réunion ministérielle conjointe-G5 Sahel

Le Président du Conseil des Ministres

Tiéman Hubert COULIBALY

Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale de la République du Mali